



# INFOJURI

CONSTRUCTION  
ET BOIS

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

N°07-2025

SEPTEMBRE 2025

## La démission

LA DÉMISSION EST UN ACTE UNILATÉRAL PAR LEQUEL UN SALARIÉ MANIFESTE SA VOLONTÉ CLAIRE ET NON ÉQUIVOQUE DE METTRE FIN À SON CONTRAT DE TRAVAIL. ELLE DIFFÈRE DES AUTRES MODES DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL EN CE QU'ELLE NE REQUIERT PAS L'ACCORD DE L'EMPLOYEUR. TOUTEFOIS, POUR ÊTRE VALABLE, LA DÉMISSION DOIT RESPECTER CERTAINES CONDITIONS LÉGALES. CETTE INFOJURI DÉTAILLE LES ASPECTS JURIDIQUES, LES CONDITIONS DE VALIDITÉ, LES CONSÉQUENCES AINSI QUE LES CAS PARTICULIERS LIÉS À LA DÉMISSION, EN SE BASANT SUR LES PRINCIPALES JURISPRUDENCES.

### Définition et cadre juridique



La démission est encadrée par l'article L1237-1 du Code du travail qui stipule que le salarié peut quitter son emploi à tout moment. Elle doit résulter d'une volonté libre et non équivoque de la part du salarié. Contrairement au licenciement ou à la rupture conventionnelle, la démission ne

nécessite pas l'accord de l'employeur. Cependant, le salarié doit respecter un préavis, sauf dispense. En l'absence de définition légale précise, la jurisprudence définit la démission comme un acte par lequel le salarié manifeste clairement son intention de rompre le contrat de travail.

### Conditions de validité de la démission



Pour être valide, la démission doit être l'expression d'une volonté libre et non équivoque. Elle ne doit pas être donnée sous la contrainte, la colère, ou suite à des pressions externes.

La démission peut être contestée et requalifiée en licenciement sans cause réelle et sérieuse si elle n'est pas volontaire. Le salarié doit également être en pleine capacité juridique pour démissionner.

Le respect d'un préavis est généralement requis, sauf dispense accordée par l'employeur ou en cas de clauses particulières prévues par la convention collective. Le préavis, dont la durée est définie par la convention collective ou le contrat de travail, doit être respecté sous peine de devoir verser une indemnité compensatrice.

### Conséquences de la démission



La démission a des conséquences significatives, notamment sur les droits du salarié.

En principe, elle prive le salarié du droit aux indemnités de licenciement et aux allocations chômage.

Cependant, certaines démissions dites « légitimes » permettent de percevoir ces allocations,

comme dans les cas de harcèlement moral ou pour suivre un conjoint muté.

En cas de litige, le salarié peut saisir le conseil de prud'hommes pour contester la validité de sa démission. La juridiction peut requalifier la démission en licenciement abusif, ce qui permet au salarié d'obtenir des indemnités.



# INFOJURI

CONSTRUCTION  
ET BOIS

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Attention

### Alternatives et précautions

Avant de démissionner, le salarié doit envisager les alternatives telles que la rupture conventionnelle. Cette dernière permet de bénéficier d'allocations chômage et d'indemnités de départ. Il est crucial de bien réfléchir aux conséquences d'une démission. Une consultation préalable avec un représentant du personnel ou un avocat peut être judicieuse.

## Cas particuliers

### Cas particuliers et jurisprudence

La jurisprudence encadre strictement la démission, notamment sur la notion de volonté claire et non équivoque. Une démission sous pression, pour éviter un licenciement, ou suite à un comportement fautif de l'employeur peut être requalifiée en prise d'acte de la rupture, ouvrant droit à des indemnités.

Le salarié peut également se rétracter dans certains cas limités, comme l'égarement momentané ou un trouble psychique. Cependant, la rétractation n'est pas toujours acceptée par les tribunaux.

## Conclusion

La démission est un acte grave qui doit être mûrement réfléchi. Elle implique des conséquences juridiques et financières importantes, notamment la perte des droits à certaines indemnités. Il est essentiel que le salarié s'assure de bien

comprendre les implications avant de prendre sa décision. Une bonne préparation et une connaissance des droits et obligations liés à la démission peuvent éviter les litiges.